
Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 31 août 2026

Cote du document: EB 2026/148/R.21

Point de l'ordre du jour: 10

Date: 11 septembre 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du rapport.

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: d.brown@ifad.org

Caroline Bidault

Conseillère technique principale auprès
du Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: c.bidault@ifad.org

Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 31 août 2026

I. Introduction

1. Le Conseil d'administration s'est réuni en distanciel le 31 août 2026, dans le cadre d'une consultation préliminaire sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis pour examen en ligne, d'une part, et, d'autre part, sur les propositions de projets et programmes et de don devant être soumises pour approbation à sa prochaine session, en septembre. La consultation donne aux États membres un espace pour délibérer en profondeur des points à l'ordre du jour avant que ceux-ci ne soient présentés en session.
2. Les points de l'ordre du jour examinés concernaient deux projets d'investissement, deux COSOP (dont un accompagné d'une évaluation de la stratégie et du programme de pays) et deux dons au secteur privé. Les COSOP en question concernaient le Mali et la Mauritanie (dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre) et les propositions d'investissement avaient trait à des projets au Kenya (région Afrique orientale et australe) et au Maroc (région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe). Les deux dons au secteur privé concernaient également le Maroc.
3. Ont assisté à la session des représentants de 17 États membres au Conseil d'administration¹, ainsi que des représentants de 7 autres États membres². Parmi ces derniers, certains sont intervenus lors de l'examen des COSOP et projets concernant leur pays. Des représentants des peuples autochtones et de l'Union européenne ont également assisté à la consultation en tant qu'observateurs.
4. Présidée par le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la consultation a réuni le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); les directeurs des divisions concernées; des directeurs de pays; des responsables techniques de projet; la Responsable du Bureau de la Secrétaire; et d'autres membres du personnel du FIDA. La consultation s'est déroulée en deux séances, une le matin et l'autre l'après-midi.
5. Les représentants ont posé des questions et donné des avis stratégiques et techniques, et ont exprimé un large soutien aux COSOP, aux projets et aux propositions de don présentés. Plusieurs thèmes récurrents sont ressortis des débats. Il a beaucoup été question de la disponibilité et de la gestion des ressources en eau, et des risques environnementaux connexes, ainsi que de la durabilité à long terme des investissements et des services après la clôture des projets. Les membres ont par ailleurs relevé la difficulté d'obtenir des résultats en situation de fragilité et dans les zones reculées, l'importance des partenariats efficaces, et la nécessité d'un ciblage précis, des femmes en particulier. Les liens entre la contribution à l'élaboration des politiques et l'investissement ont également été jugés importants. La direction a noté que l'inflation des coûts après la conception des projets, notamment pour les infrastructures, compliquait l'exécution dans tout le portefeuille, et a rappelé que la bonne appropriation des projets et des stratégies de pays par les gouvernements demeurerait importante.
6. La direction a remercié les États membres de leur participation active et espérait avoir apporté des réponses satisfaisantes à leurs observations et questions. Il a en outre été rappelé aux Membres qu'ils pouvaient demander des réponses par écrit directement aux équipes de pays et des équipes de projet. Un résumé des travaux de la consultation est présenté ci-après.

¹ Représentants au Conseil d'administration: Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Mexique, Norvège, République bolivarienne du Venezuela, Royaume des Pays-Bas, Suède et Suisse.

² Afrique du Sud, Grèce, Kenya, Luxembourg, Mali, Maroc et Mauritanie.

- **COSOP (Mali et Mauritanie).** Les membres du Conseil ont appuyé l'orientation stratégique des deux stratégies de pays et, en ce qui concerne la Mauritanie, se sont félicités de la concordance avec les recommandations formulées dans l'évaluation de la stratégie et du programme de pays. Les membres ont porté une attention particulière à la question de la fragilité et ont posé des questions sur la manière dont le FIDA intervenait dans les zones où le contrôle des pouvoirs publics était restreint et sur le rôle tenu par la société civile. Les membres se sont également exprimés sur la mobilisation des ressources et les déficits de financement, sur la collaboration avec les donateurs bilatéraux et sur le ciblage, notamment des femmes et des jeunes, et, en ce qui concerne la Mauritanie, sur l'utilisation de l'eau, étant donné l'extension du programme aux zones oasiennes.
- **Projets (Kenya et Maroc).** Les membres ont abordé principalement des questions relatives à l'exécution, notamment la capacité d'absorption, l'exécution et la supervision financière, ainsi que les modalités de gouvernance et les dispositifs opérationnels requis pour assurer la durabilité des infrastructures une fois les projets clôturés. Les débats ont porté sur le dépassement des coûts prévus à la conception, la concessionnalité et les modalités de cofinancement, ainsi que sur la résilience des investissements hydrauliques en contexte de sécheresse et de pénurie d'eau, sur le rôle que tient le secteur privé dans la commercialisation et sur les liens entre contribution à l'élaboration des politiques et investissement.
- **Dons au secteur privé.** Les membres, quoique satisfaits de la perspective de faire progresser l'inclusion financière, se sont intéressés à l'additionnalité du FIDA, à sa fonction et aux mesures de précaution contre les distorsions de marché, et ont demandé comment la pérennité des usages et la résilience des ménages seraient mesurées après la phase initiale d'intégration. La direction a confirmé que les fonds provenaient de l'Union européenne et que les dons étaient en adéquation avec la stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc et ne relevaient pas de la Stratégie d'investissement du FIDA concernant les opérations non souveraines.

II. Résumé des propositions et des délibérations

A. Afrique orientale et australe

Kenya – Projet relatif à la commercialisation des produits de l'élevage au Kenya (EB 2026/148/R.2)

7. Le Gouvernement kényan a fait part de son appui sans réserve à la proposition de financement additionnel. Les États membres y ont également unanimement exprimé leur adhésion. En réponse aux demandes de clarification formulées par certains Membres, il a été expliqué que le cofinancement international initialement prévu manquait à se concrétiser eu égard à la décision du Gouvernement de ne pas retenir le cofinanceur envisagé à titre de prestataire de services. Il a été en outre précisé que la hausse inopinée des prix des intrants et de l'énergie provoquée par la pandémie de COVID-19, par la guerre en Ukraine et par les conflits au Moyen-Orient avait rendu caduques les prévisions de dépenses établies lors de la conception du projet.
8. Le retard initial pris dans la mise en place de l'unité de gestion du projet avait été résorbé et l'équipe avait bon espoir que les activités couvertes par le financement additionnel seraient achevées dans les délais prévus. La création d'associations communautaires d'utilisateurs de l'eau, comme le prévoit le projet, figurait parmi les éléments qui concourraient à la durabilité des infrastructures hydriques. Il a par ailleurs été précisé que les conditions de prêt relatives à ce financement additionnel différaient des conditions initiales, le Kenya étant passé de la catégorie des pays à faible revenu à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, et que le financement était conforme aux stratégies du Gouvernement en matière d'emprunt au niveau

international et en matière de gestion de la dette. Enfin, il a été noté que, dans la mesure du possible, les possibilités de synergie avec les activités de la Coalition internationale pour l'accès à la terre seraient envisagées.

B. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Maroc – Projet de développement rural intégré dans la province de Khénifra (PDRIK) (EB 2026/148/R.3)

9. Les États membres ont accueilli favorablement la proposition d'investissement du PDRIK, relevant l'attention particulière accordée au renforcement des systèmes d'agriculture paysanne et des moyens d'existence dans la province de Khénifra, où le taux de pauvreté demeurerait relativement élevé. Ils ont demandé des précisions sur les liens entre la composante relative aux politiques (composante 3) et les investissements du projet au titre des composantes 1 et 2. Le FIDA a indiqué que le développement territorial intégré constituait un aspect essentiel de la stratégie de développement rural du Maroc, et que l'expérience acquise dans le cadre du projet éclairerait des approches visant à produire un impact plus durable, à mobiliser le secteur privé et à créer des coopératives viables. S'agissant de l'appui à l'exécution et de la supervision, le FIDA a indiqué que le Maroc disposait d'un cadre institutionnel solide et a confirmé qu'un cabinet de conseil expérimenté fournirait une assistance technique à la Direction provinciale de l'agriculture à Khénifra, l'organisme d'exécution, aux fins du bon déroulement des opérations.
10. Concernant le taux de rentabilité économique interne dans l'hypothèse d'une raréfaction de l'eau, le FIDA a expliqué que le modèle employé prenait en compte la situation de sécheresse qu'a connue le Maroc au cours des sept dernières années et que le projet était économiquement viable. Plus précisément, le projet comprenait des investissements en faveur de la récupération de l'eau et ciblait des variétés culturales résistantes à la sécheresse et peu exigeantes en eau (par exemple, cactus, caroubiers et oliviers), dont les sous-produits pouvaient être utilisés en guise de fourrage pour le bétail. Le FIDA a en outre confirmé que la coordination serait assurée avec des partenaires de développement présents à Khénifra, puisque les plans de développement intégré de la province ne concernaient pas uniquement le secteur agricole. Le Directeur du développement de l'espace rural et des zones de montagne du Maroc a confirmé que le projet était pleinement conforme aux stratégies et aux priorités nationales, et que le Gouvernement avait participé de près à sa conception.

C. Afrique de l'Ouest et du Centre

Mali – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2026/OR/4)

11. Le Ministre de l'agriculture du Mali a accueilli avec satisfaction la proposition de COSOP, a réitéré l'engagement du Gouvernement dans sa mise en œuvre, et a souligné l'alignement du programme sur le cadre Vision Mali 2063 et les priorités nationales en matière d'agriculture. Les membres ont exprimé un large soutien au COSOP et se sont félicités de son adéquation avec les priorités nationales, de son approche intégrée et de l'importance accordée à la résilience et à la gestion adaptative. Plusieurs membres ont salué l'accent mis sur la formation professionnelle des ruraux, sur la gouvernance locale et sur les approches associant les populations locales. Les principales questions soulevées concernaient la prise en compte des risques de conflit lors de l'exécution dans des zones peu sûres, notamment la sécurité des participants et des partenaires d'exécution dans les environnements où le contrôle des pouvoirs publics serait susceptible d'être restreint. Les membres ont en outre souligné l'importance de la mobilisation des ressources et du cofinancement, notamment pour ce qui était de combler le déficit de financement indiqué dans le COSOP; du renforcement des partenariats, certains membres évoquant l'engagement continu de leur pays au Mali; et des mesures concrètes visant à traiter les problèmes liés à la nutrition, à la résilience climatique, à l'inclusion des jeunes et à l'égalité femmes-hommes, notamment les dispositions

prises pour que les difficultés particulières subies par les femmes soient abordées indépendamment des interventions axées sur les jeunes.

12. La direction a apporté des précisions au sujet de l'approche adaptative d'exécution, expliquant que, dans les zones non sécurisées, l'exécution s'appuierait sur les organisations communautaires, les institutions locales, les ONG et les partenaires des Nations Unies, se fondant sur l'évaluation de la fragilité figurant dans le COSOP et sur les programmes prenant en compte les risques de conflit. Concernant la question du ciblage différencié, la direction a confirmé que les femmes et les jeunes étaient considérés comme deux groupes prioritaires distincts, des indicateurs ventilés par sexe et par âge devant permettre de suivre séparément chaque résultat. La direction a en outre expliqué que la mobilisation des ressources se ferait progressivement, en puisant dans les ressources de base du FIDA et en faisant appel au cofinancement international, à des financements supplémentaires et, le cas échéant, à des financements en faveur de l'action climatique et de la sécurité alimentaire. Le FIDA continuerait de collaborer avec les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux afin de tirer le meilleur parti de leurs complémentarités et de capter des ressources supplémentaires.

Mauritanie – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2026/OR/5 + Add.1) et évaluation de la stratégie et du programme de pays (EB 2026/OR/6)

13. Les représentants des États membres ont bien accueilli le COSOP, qui donnait suite aux recommandations de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays et prévoyait notamment d'élargir les interventions en zone oasienne dans le sillage de certains projets réussis du FIDA, et de renforcer la coordination aux fins du suivi et de l'exécution. Ils ont également salué les mesures prises par le Fonds pour établir une présence dans le pays au moyen d'un mécanisme de présence indirecte par l'intermédiaire du programme des Volontaires des Nations Unies. Le Gouvernement a remercié le FIDA de sa collaboration de longue date et de la concordance du nouveau COSOP avec les politiques et les plans nationaux.
14. Le FIDA a pris acte des priorités du Gouvernement et de la satisfaction qu'il exprimait. En réponse aux préoccupations exprimées par les États membres concernant la durabilité, le ciblage de groupes sociaux et le système hydrologique oasien, le Fonds a mis en avant la valeur ajoutée de l'approche territoriale, de la mobilisation rapide des organisations locales, du renforcement de la gouvernance paysanne et de la gouvernance locale, et de la coordination interministérielle. Le FIDA a en outre souligné la pertinence des meilleures pratiques recensées par IOE, et a appelé l'attention sur une étude consacrée aux systèmes d'irrigation prévue sous peu en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui consoliderait les travaux en matière d'hydrologie menés en Mauritanie et dans l'ensemble de la région. Au sujet des disparités sociales, le Fonds s'est engagé à promouvoir un ciblage des jeunes et des groupes vulnérables plus précis et favorable aux pauvres, et à adopter des approches communautaires aux fins de la prévention et de la gestion des conflits. Le FIDA a par ailleurs accueilli favorablement les suggestions des États membres invitant à renforcer la collaboration avec les organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales et à clarifier davantage les groupes sociaux ciblés par le programme.

D. Dons au secteur privé

DigitRemit Maroc – Envois de fonds et inclusion: développer les transferts de fonds numériques et les services financiers à l'intention des familles rurales et périurbaines au Maroc (EB 2026/148/R.4)

DigitRemit Maroc – Envois de fonds et résilience: développer l'accès aux comptes, au crédit et à l'assurance pour les familles rurales et périurbaines au Maroc (EB 2026/148/R.5)

15. Les membres ont accueilli favorablement les deux dons au titre de DigitRemit Maroc et se sont félicités de l'accent mis sur l'inclusion rurale et financière. Ils ont demandé des précisions concernant le ciblage, l'additionnalité en matière de développement, l'utilisation régulière des services numériques, la participation des femmes, la collaboration avec le secteur privé et les enseignements tirés du programme « Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique » (PRIME Afrique). La direction a fait observer que les dons cofinancés par l'Union européenne coïncideraient avec les priorités du Maroc en matière d'inclusion financière et feraient intervenir un appui catalytique visant à atteindre les bénéficiaires des envois de fonds insuffisamment desservis, en mettant particulièrement l'accent sur les zones rurales. Les dons contribueraient à une inclusion financière durable grâce aux paiements numériques, favoriseraient l'adoption de comportements d'épargne et un usage réfléchi de l'emprunt, et élargiraient l'accès à l'assurance. La direction a en outre indiqué que les deux projets comprendraient des approches centrées sur le client, des garanties réglementaires et des mécanismes de protection des consommateurs, et un suivi de l'usage effectif, et qu'ils pourraient déboucher sur des modèles évolutifs compatibles avec les marchés ruraux insuffisamment desservis.